

Et si Lens soignait un peu ses entrées de ville dans son futur PLU ?

Il n'y a jamais foule quand on parle plan local d'urbanisme... Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel de la réunion publique en mairie, jeudi soir. On y a parlé développement durable, stratégie économique, centralité, mobilité... Mais entre ces lignes très générales, des suggestions très concrètes ont émergé.

PAR HERVÉ NAUDOT
lens@lavoixdunord.fr

LENS.

1 À propos... des grands axes
On en est à l'étape – obligatoire – de révision du PLU lensois. Il y a eu la phase de diagnostic, qui faisait un point sur l'état du territoire (ses atouts, ses contraintes, sous des angles multiples).
Nous voici à l'étape d'après : celle du PADD, pour Projet d'aménagement et de développement durable, qui permet de traduire les choix retenus par la ville afin de décider de son développement dans les dix ans à venir.
Deux grands axes se dessinent : « renforcer le rayonnement de la centralité lensoise », et « promouvoir une ville durable au service des habitants ». Ces derniers sont invités à s'exprimer tout au long de l'enquête publique (lors de réunions publiques ou sur le site internet de la Ville via un onglet dédié).

2 À propos... des entrées de ville

Le constat est unanime : oui, l'entrée de ville est essentielle pour l'image que la ville donne d'elle-même, et il y a du boulot. Route de Lille, route d'Arras, de Béthune... Peut mieux faire !
Bruno Ducastel, conseiller d'opposition, considère qu'« on doit travailler la qualité d'accueil que l'on donne à ceux, Lensois ou non Lensois, qui viennent en ville. Un peu de vert, d'arborescence, des travaux d'arcades permettraient d'avoir une entrée plus flatteuse... »
Dans le public, on opine du chef. En face, côté mairie, Jean-Paul Decourcelles et Didier Gayant ne disent pas autre chose. « Ça pourrait aussi passer par des choses toutes simples comme faire appel à des artistes graffeurs », suggère Michèle dans le public.

3 À propos... du vélo
« Promouvoir une ville durable au service des habitants. » C'est l'un des axes de travail de la révision du PLU. Qui se tra-

duit notamment par un objectif aussi précis qu'ambitieux : aménager 25 km de pistes cyclables d'ici à 2020.

Ça tombe bien : un représentant de Droit au vélo était dans le public. Pour lui, l'attractivité passe aussi par un accès facilité entre les quartiers. Didier Gayant, conseiller municipal délégué au développement durable, approuve. Mais encore faut-il que tous les acteurs du territoire s'accordent... « Il faudrait que le SMT, qui n'accepte pas que les cyclistes roulent sur des couloirs de bus en site propre, y mette du sien. Il nous dit que ça ne peut pas fonctionner, or ça fonctionne bien ailleurs... Nous allons intervenir auprès du président de l'agglomération pour que le SMT entende la voix du bon sens et permette un développement du vélo sur le territoire. »

4 Et maintenant ?
Ultime étape de la concertation, le PLU sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Il doit y être approuvé par les élus pour devenir légal. ■

Extrait du journal La Voix du Nord - Dimanche 27 mai Page:14/15

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)